



Face aux attaques de Gabriel Attal, soutenons et protégeons la jeunesse !

Le 18 avril dernier, le Premier ministre prononçait un discours à charge contre la jeunesse, lançant à son encontre une série de mesures autoritaires, punitives et stigmatisantes.

Les annonces de Gabriel Attal sont particulièrement alarmantes et mettent en danger notre démocratie : l'État renonce à protéger les jeunes et à leur garantir l'égalité de traitement, il s'emploie à les criminaliser pour les rendre dociles, dans la continuité de la mise en place du SNU. Attal sait que la jeunesse est une force de transformation sociale, il est donc prêt à rompre avec les valeurs de notre démocratie pour la démoraliser, l'humilier, la briser. Pourtant la jeunesse n'est ni violente, ni incontrôlable, elle subit la violence sociale que le gouvernement fait régner aujourd'hui.

Les mesures annoncées concernent l'école et introduisent un arsenal punitif dépourvu de tout intérêt pédagogique ou éducatif. Elles prévoient le retrait de points sur le brevet ou sur le bac avec une mention dans Parcoursup en cas d'événements disciplinaires survenus pendant la scolarité de l'élève et l'introduction de la réalisation d'activités d'intérêt général au sein de l'établissement scolaire pour effacer la mention et regagner les points. Ces dispositions sont de véritables ruptures du principe d'égalité des candidat-es à un examen national. Les élèves seront doublement sanctionné-es : d'abord par la voie disciplinaire puis dans leur accès aux diplômes et à une orientation choisie. Cette sanction dévoie l'école de ses missions, accentuant les dérives du plan Choc des savoirs porté par Gabriel Attal. Le service public d'éducation doit avoir pour rôle d'aider les élèves à sortir de leurs difficultés, non de les y enfoncer.

Le plan de mise au pas de la jeunesse conçu par Gabriel Attal comporte encore un volet judiciaire aux mesures tout aussi alarmantes et dangereuses que celles concernant l'école : remise en cause de l'excuse de minorité, abaissement de 18 à 16 ans pour la mise en place d'une comparution immédiate devant le tribunal, mesures de composition pénale qui permettraient la mise en œuvre d'une sanction sans procès contre un mineur de plus 13 ans, comparutions immédiates pour les jeunes identifiés

dans les écoles comme « commençant à partir à la dérive ». L'Union syndicale Solidaires dénonce des mesures qui portent de graves atteintes aux droits des personnes mineures et bafouent le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant pourtant garanti par la Convention Internationale des droits de l'enfant.

Gabriel Attal fait d'événements rares une priorité politique de premier ordre dans l'unique dessein de séduire l'électorat d'extrême droite et de créer un sentiment de peur dans la société. Il laisse entendre que l'école et, plus largement, la société seraient menacées par des jeunes qui ne respecteraient pas la laïcité et les valeurs de la République. Sans avoir besoin de les nommer, le Premier ministre pointe du doigt dans son discours les personnes pauvres, les personnes immigrées, les personnes racisées et les personnes musulmanes ou supposées comme telles. L'union syndicale Solidaires dénonce le racisme et l'islamophobie qui sous-tendent ces annonces.

L'insécurité c'est d'abord l'État qui la crée en refusant de donner des moyens, humains et financiers, aux services qui prennent en charge les enfants et les jeunes, ont pour mission de les accompagner et de les protéger. L'Éducation nationale, l'Aide Sociale à l'Enfance... sont en état d'alerte maximale et réclament les moyens nécessaires pour assurer leurs missions. Les personnes mineures subissent violences et maltraitements : 3 000 enfants dorment à la rue, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, 10 % des élèves sont victimes de harcèlement scolaire, les jeunes placés en famille d'accueil ont deux fois moins de chances que le reste de la population d'obtenir le baccalauréat : les réponses ne doivent pas être répressives mais éducatives et sociales.

L'union syndicale Solidaires dénonce la mise au pas que Gabriel Attal veut imposer à la jeunesse. Elle s'engage à défendre les droits des personnes mineures en combattant toutes les mesures qui leur portent atteinte.

L'union syndicale Solidaires soutient la jeunesse pour que soient garantis ses droits à la démocratie, au respect, à la protection.